L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

NOVEMBRE 2026

APPEL A CANDIDATURE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES (H/F) TERRITOIRES/PLANIFICATION/MONTAGNE

Contrat à durée déterminée de 12 mois

Association loi 1901 créée en 1967, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise réunit les acteurs publics de l'aménagement de son territoire. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'article L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence conduit des démarches d'observation, des études et des réflexions prospectives à destination de ses membres, à des échelles variées. Elle compte 56 salariés, pour un budget annuel d'environ 5 M€ provenant quasi exclusivement de ses membres.

Organisée en cadres multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme partenarial d'activités au travers d'équipes-projet. Après deux mandats marqués par l'assistance à l'élaboration et à la mise en œuvre de plusieurs PLU intercommunaux, la sollicitation de l'Agence en matière de planification territoriale se poursuit, notamment avec l'élaboration du PLUi-h des Communautés de communes de la Matheysine et du Royans-Vercors, territoires de montagne aux enjeux spécifiques, ainsi que sur d'autres territoires membres de l'Agence, à l'échelle intercommunale ou communale. Afin de consolider ponctuellement ses moyens dans les domaines de la planification stratégique et réglementaire et du projet de territoire, l'Agence ouvre un poste de chargé(e) d'études Territoires / planification / montagne, au sein du cadre « Stratégies, Territoires et Montagne ».

LES MISSIONS

Sous l'autorité de la responsable du cadre « Stratégies, Territoires et Montagne », vous serez mobilisé(e) en premier lieu sur la procédure d'élaboration du PLUi-h de la Matheysine, au sein de l'équipe-projet et en tant qu'urbaniste référent(e) pour le suivi de plusieurs communes de l'intercommunalité. D'autre part, vous conforterez l'équipe d'urbanistes en charge des missions de planification sur les autres territoires d'intervention de l'Agence à l'échelle EPCI (PLUi) ou communale. Une bonne connaissance des enjeux liés à la planification en territoires de montagne sera un atout pour vos interventions en Matheysine et sur d'autres territoires.

Vous aurez pour principales missions de :

- **Participer à l'élaboration du PLUi-h de la Communauté de communes de la Matheysine** au sein de l'équipe-projet dédiée de l'Agence, en lien avec toutes les politiques intercommunales (territoriales et thématiques) et supra communautaires à l'œuvre sur ce territoire ;
- Participer à la préparation et à l'animation des **groupes de travail montés pour l'élaboration du PLUi-h**, tant auprès des élus et techniciens que des personnes publiques associées ;
- **Assurer le rôle de référent(e) territorial(e) auprès de plusieurs communes,** en lien avec les services de l'intercommunalité, et accompagner les élus communaux dans la définition et la traduction réglementaire du PLUi sur le territoire communal ;
- **S'investir dans toutes les phases d'élaboration du PLUi-h,** depuis le diagnostic, en cours de **constitution** selon une démarche itérative, jusqu'à la construction du PADD et à la traduction réglementaire ;
- **Contribuer à l'intégration des objectifs de sobriété foncière et de trajectoire zéro artificialisation nette (ZAN) dans les différentes pièces du PLUi-h,** notamment par les analyses de consommation foncière, des capacités de densification et les choix réglementaires ;

- **Contribuer à la production / formalisation spécifique de certains volets du dossier de PLUi-h** :
  - Appui à la production des diagnostics territoriaux et thématiques (organisation du territoire, analyse de la consommation d'espace, analyse des capacités de mutation et de densification, équilibre social de l'habitat, prévisions économiques, commerce, diagnostic agricole et forestier, enjeux environnementaux et paysagers, mobilités…), et à l'écriture des éléments de justification et de cohérence ;
  - Appui à l'élaboration des Orientations d'aménagement et de programmation, en lien avec l'équipe urbanisme de projet, notamment sur les communes dont le suivi vous sera confié ;
  - Appui à l'écriture du règlement écrit et aux choix de zonage auprès des communes et dans le cadre intercommunal fixé par le PADD.

En lien avec l'ensemble des missions inscrites au programme partenarial de l'Agence en termes de planification territoriale, vous pourrez également être amené(e) à contribuer à des travaux sur d'autres territoires membres de l'Agence :

- **Contribuer à plusieurs chantiers thématiques et transversaux liés aux PLUi et PLUi-h suivis par l'Agence :** patrimoine, santé, continuités écologiques, climat… mais surtout contribution aux chantiers liés aux sujets « Montagne » ;
- **Intervenir ponctuellement sur d'autres PLUi** en appui aux équipes mobilisées sur des phases d'écriture réglementaire **;**
- **Intervenir sur des missions communales** (procédures d'évolution de PLU, conseil aux communes), pour les territoires non encore couverts par un PLUi ;
- **Participer aux échanges internes des équipes Planification et groupes de travail méthodologiques** nourrissant les pratiques de l'Agence et assurant la cohérence de ses interventions (veille, capitalisation des méthodologies et retours d'expériences).

PROFIL

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 en urbanisme-aménagement. Vous justifiez d'une expérience de 2 à 5 ans en agence d'urbanisme, bureau d'études ou collectivité, en urbanisme réglementaire, planification territoriale ou élaboration de documents d'urbanisme. Une expérience dans l'élaboration, la révision ou la mise en œuvre de PLU(i) sera particulièrement appréciée.

Vous êtes en mesure d'intervenir sur plusieurs registres :

- **Expertise technique :**
  - Maîtrise des problématiques d'urbanisme réglementaire et de planification territoriale aux différentes échelles (du SCoT aux communes), sur des territoires aux caractéristiques variées (urbaines, périurbaines, rurales et montagnardes), au regard des enjeux contemporains de transition et de résilience des territoires ;
  - Connaissance du cadre législatif issu de la loi Climat et Résilience et de ses incidences sur les documents de planification ;
  - Bonne connaissance des pièces et contenus d'un PLUi et de la manière dont elles s'articulent entre elles pour la justification des choix et la solidité juridique du document ;
  - Une connaissance des enjeux d'aménagement des territoires de montagne (loi Montagne, tourisme, immobilier touristique et de loisirs, agriculture et pastoralisme, risques naturels, transition des stations, sobriété foncière, mobilités) constituera un atout.
- **Expérience et appétence pour le travail collaboratif en équipe, pour la contribution à des démarches et études en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires :**

- Capacité à conduire et à animer des réunions techniques et partenariales ;
- Capacité à organiser son travail et à gérer simultanément plusieurs dossiers.

- **Relationnel :** connaissance des acteurs de l'aménagement du territoire (élus, services de l'État, personnes publiques associées, bureaux d'études) et de leurs logiques d'intervention, aptitude au travail partenarial.

LES COMPÉTENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- Bonne appréhension de la planification intercommunale et de ses enjeux politiques et institutionnels.
- Rigueur intellectuelle et méthodologique.
- Aisance relationnelle, ouverture d'esprit, capacité d'écoute et de dialogue.
- Réactivité, curiosité, créativité, force de proposition.
- Très bonnes capacités rédactionnelles, capacité de synthèse et de travail à des échelles variées.
- Très bonne expression orale, sens de la pédagogie et de l'argumentation, aisance avec les élus.
- Capacité à restituer et à rendre compte (reporting).
- Maîtrise des outils SIG (QGIS) et PAO (Illustrator), et de bureautique (suite Office 365).
- Qualification OPQU appréciée.

NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

Contrat à durée déterminée (CDD) de 12 mois (renouvellement possible).

Rémunération : selon formation, nature et durée de l'expérience.

Poste à temps plein (39 h hebdomadaires avec RTT) à pourvoir à partir de février 2027.

Poste basé à Grenoble, avec des déplacements fréquents notamment en Matheysine (permis B requis).

Avantages : possibilité de télétravail selon l'accord en vigueur / Titres-restaurant / Participation de l'employeur aux frais de mutuelle et aux frais de déplacement / Avantages CSE.

CANDIDATURE

Candidature (CV et lettre de motivation) attendue avant le 31 décembre 2026 à adresser uniquement par courriel à **florence.duband@aurg.asso.fr**

Entretiens à prévoir à Grenoble (ou en visioconférence le cas échéant) la semaine du 11 au 15 janvier 2027.